

DOSSIER PEDAGOGIQUE Exposition Maroc Entre traditions et modernité

05.10.19 - 29.03.20

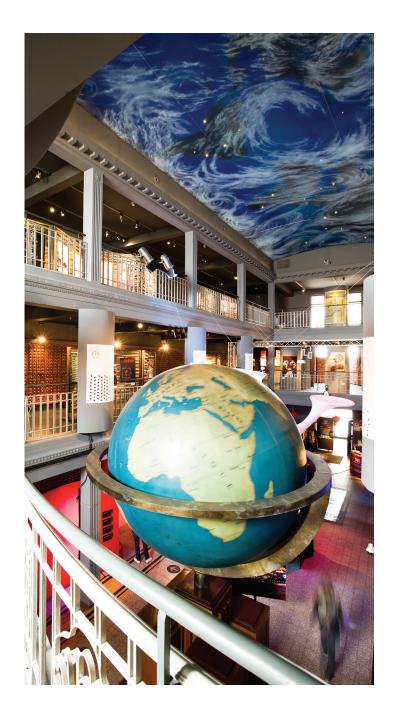


Le Mundaneum

Lieu unique en son genre, le Mundaneum abrite un patrimoine reconnu par l'Unesco. Centre d'archives et espace d'expositions temporaires, il met en valeur l'héritage et les idées de ses fondateurs, le Prix Nobel de la Paix, Henri La Fontaine et le père de la science documentaire, Paul Otlet.

Au tournant du XX^e siècle, ces deux Belges ont imaginé un système de collecte, de classification et de recherche de toutes les connaissances du monde; avec un objectif noble : la paix mondiale. Au cours du XX^e siècle, le Mundaneum est devenu un centre de documentation à caractère universel. Ses collections, composées de milliers de livres, journaux, affiches, plaques de verre, cartes postales et fiches bibliographiques portent sur tous les sujets de la connaissance.

Aujourd'hui tourné vers la société de l'information pressentie par ses fondateurs, le Mundaneum tisse des liens entre patrimoine et innovation numérique, entre éducation et technologie, entre paix intérieure et monde qui nous entoure. Des expositions temporaires, des visites guidées, des outils digitaux, des animations pédagogiques, des conférences et ateliers thématiques font du Mundaneum un carrefour des savoirs, d'hier à demain!





Sommaire

Présentation des expositions	04
Repères, si le Maroc m'était conté	10
Repères, Juifs du Maroc	12
Petite histoire de la photographie	16
Primaires	20
Secondaires et supérieurs	22
Focus:	
Les pratiques liturgiques et le vivre ensemble	24
Le conflit Israélo-Paléstinien	27
Les Berbères	28
La crise migratoire	30
L'immigration marocaine en Belgique	32
Pour aller plus loin	33
Ressources	34
Informations pratiques	36

Exposition Maroc Entre traditions et modernité

L'exposition Maroc propose aux scolaires un voyage à la découverte du Maroc, de ses traditions, de ses richesses et de ses populations au travers de trois collections photographiques particulières, intimes, sensibles et personnelles. Au travers de ces trois axes et d'une initiation à l'histoire de la photographie, les élèves seront amenés dans le cadre d'une visite active à s'interroger sur le vivre ensemble, la multiculturalité, la découverte de l'autre et de ses différences, sur les questions des identités, des frontières et des territoires.









Trésors photographiques du Maroc (entre 1858 et 1950)

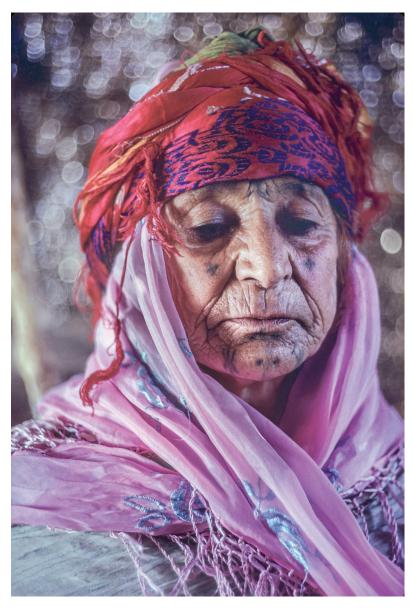
Depuis 1860, le Maroc émerveille et inspire les photographes. Paysages, portraits, architectures, sont les objets de leur fascination. La Maison de la Photographie de Marrakech conserve des photographies originales, papiers albuminés de 1870, plaques de verre et autochromes, photographies argentiques qui illustrent l'histoire de la photographie d'un Maroc visité, parcouru, par de nombreux photographes dont les archives témoignent souvent d'une passion marocaine.

Le public pourra admirer une sélection exceptionnelle de tirages photographiques de 1860 à 1950, qui montrent combien le Maroc décline la modernité depuis 1860 à nos jours.

La Maison de la Photographie de Marrakech

La Maison de la Photographie de Marrakech est une structure privée créée par Hamid Mergani et Patrick Manac'h, ouverte depuis 2009. Son objectif est de montrer l'extraordinaire diversité du Maroc, telle que vue par ceux, Anonymes ou célèbres, qui le visitent depuis les débuts de la photographie jusqu'à la période moderne : 1879-1960.

La collection comprend des photographies, plaques de verre, cartes postales, journaux, cartes, documentaires. Des donations ont enrichi le fonds, donation Daniel Chicault, donation Ana Muller, donation Jean Pierre Evrad. La Maison de la Photographie organise des expositions thématiques, à la fois dans la Maison de la Photographie située dans la médina de Marrakech, mais aussi en organisant des expositions itinérantes dans les écoles, et des partenariats avec diverses institutions culturelles.



Charles Henneghien (Belgique, Frasnes-lez-Buissenal, 1935)

Le Mundaneum a choisi de présenter une sélection de photographies issues de trois expositions de Charles Henneghien : La vie en couleur, Détails insolites et Maroc, et Au-delà du miroir. Charles Henneghien s'intéresse dès l'adolescence à la photographie et au voyage et partira à la découverte de l'Europe seul, en stop. En 1956, à l'occasion de l'exposition Family of Man présentée à Bruxelles il découvre le travail de photographes humanistes comme Henri Cartier-Bresson, Werner Bischof, W.Eugene Smith, Marc Riboud... En 57, il part pour la Tunisie, puis pour le Maroc. Devenu médecin pneumologue, il s'installe au Maroc de 1962 à 1970 où il y soigna des mineurs de manganèse, de fer, de charbon... En 1971, il obtint une carte de presse et effectuera, en tant que journaliste et photographe, de nombreux séjours à travers l'Europe, l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine. Correspondant de trois agences photographiques

à Paris, Londres et New York, il recevra plusieurs distinctions pour son travail photographique. Il se définit lui-même comme « un photographe animalier spécialisé dans l'espèce humaine »



« Juifs du Maroc »

Au milieu du XX^e siècle, plus d'un million de juifs habitaient en pays musulman. Aujourd'hui, ils ne sont plus que quelques milliers. Au Maroc, la population juive est passée de 200 000 habitants en 1949 à 18 000 en 1977 et elle n'est plus que de 4000 environ à l'heure actuelle. L'histoire du Maroc incarne un cas exceptionnel de convivialité judéo-musulmane. Présents depuis plus de deux mille ans, les juifs du Maroc ont contribué à la culture et au patrimoine de ce pays. L'histoire commune entre juifs et musulmans est faite d'échanges, de compréhension et de traditions partagées. À l'heure où les tensions identitaires atteignent des sommets, et où les relations entre musulmans et juifs sont souvent construites autour de mythes simplistes et réducteurs, il est primordial de rappeler ces siècles de coexistence.

Une sélection d'une vingtaine de photographies de l'exposition « Juifs du Maroc » seront présentées au Mundaneum. Cette partie de l'exposition témoigne de la richesse de l'histoire de la population juive au Maroc et de son patrimoine. À travers ces photographies, nous sont révélés les coutumes, traditions et les objets quotidiens

de ces femmes et hommes. Ces photographies nous rappellent surtout que juifs et musulmans ont vécu côte à côte pendant des siècles. Ces photographies sont issues de la collection Dahan-Hirsch.

Zéde Schulmann (Israël, Haïfa 1890- Maroc 1981)

Il a été élevé dans une famille de tradition orthodoxe qui s'installa à Paris. Là, il exerça le métier d'abatteur rituel (shohet) avant de décider d'émigrer au Maroc en 1913. Sa famille l'y rejoint et ils développeront une entreprise de fabrication et de vente de meubles à Casablanca.

Dès 1933, lors d'un voyage en Israël, il est reçu par l'Agence Juive pour débattre de la situation des juifs au Maroc. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il devient Président du Congrès Juif Mondial. Il est également à l'origine de la création du centre de l'organisation Alyah. Il rencontre le conservateur du Musée d'Israël, Mordechaï Narkiss, qui lui fait part de son souhait d'intégrer à la collection du musée des objets juifs du Maroc. Ce dernier ressent les prémisses

de l'exode et commande à Aron Zéde Schulmann une collection témoignant de l'importante présence des juifs au Maroc.

Il collabore donc avec le Musée Bezalel pour qui il collectera et documentera la culture matérielle et le folklore juif au Maroc. Son travail apporte un témoignage exceptionnel sur ce judaïsme marocain. Il y enregistra des chants, photographia des costumes, filma des danses, les pèlerinages de Hiloulot, les cérémonies du Henné et de la Mimouna, des métiers et objets du quotidien, parcourra les mellahs, il voyagera à travers la Maroc, l'Algérie et la Tunisie, souvent dans des conditions difficiles, pour collecter ces témoignages en compagnie de son épouse, puis de Mordekhaï Narkiss et enfin avec l'historien Haïm Zeev Hirschberg. En 1955, ce patrimoine sauvegardé est envoyé à Jérusalem.

Zéde Schulmann décède en 1981 laissant une contribution majeure à la connaissance du judaïsme marocain.

Nous pouvons découvrir cette collection grâce à la collaboration Paul Dahan, fondateur du Centre de la Culture Judéo-Marocaine. à Bruxelles.

Mellah : désigne au Maroc le quartier où habitaient les résidents juifs de la ville.

Mimouna : fête populaire juive qui célèbre les retrouvailles entre voisins qui, au vu des nombreuses opinions et coutumes concernant l'interdiction de consommer du hametz (pain levé), s'étaient abstenus de partager leurs repas au cours de la

semaine de Pessa'h (pâque juive). Les aliments à base de pâte levée y tiennent donc une place de choix.

Hiloulot : (pluriel de Hiloula) jour anniversaire de la mort des saints, marqué par le pèlerinage sur leurs tombes et le partage de repas rituels dans les synagogues.



Si le Maroc m'était conté...

Je suis une terre ancestrale. Une contrée mystérieuse à l'extrême ouest de l'Afrique du Nord que l'on a un jour nommé les colonnes d'Hercules, les limites du monde connu. Après c'est l'océan... Les premiers hommes qui ont foulé mon sol sont les ancêtres des Berbères, c'était il y a plus de 800 000 ans.

Les Romains m'ont donné le nom de Mauritanie Tingitane. Je fus envahie successivement par les vandales au Ve siècle puis par l'Empire byzantin, ce dernier sera chassé par les arabes au VIIIe siècle. À cette période, la plupart des tribus berbères qui se trouvent sur mon territoire se convertissent à l'Islam. Idriss, un imam chef de la tribu berbère des Awraba rejette le pouvoir central de Bagdad, là-bas très loin en Irak et fonde la ville de Fès. Ce sera la première dynastie marocaine : les Idrissides.

Au XI^e siècle, Youssef Ibn Tacfin fonde la dynastie des Almoravides sunnites qui étend mes frontières jusqu'au Ghana au sud et l'Espagne au nord.

Au XII^e siècle, c'est au tour des Almohades de prendre Marrakech et de régner sur ma terre. Suite aux difficultés notamment en Espagne, le peuple Berbère des Mérinides prend le pouvoir à leur tour. Je me développe durant la dynastie des Mérinides mais les Wattasides leur succèdent et règnent sur un pays en déclin jusqu'à la prise du pouvoir par les Saadiens, peuple arabe descendant du prophète Mahomet, au XVIe siècle.

En 1602, la dynastie des Alaouites, issue du sud du pays, prend les rennes du pouvoir. Moulay Ali Cherif est proclamé Roi en 1640. Cette dynastie est toujours au pouvoir aujourd'hui.

Au XIX^e siècle, je suis convoitée par les grandes puissances européennes. En 1906, mon peuple est placé sous contrôle international et devient un protectorat français en 1912. Il n'obtiendra sa véritable indépendance qu'en 1956 lorsque je me soulève suite à la destitution de Mohamed V par le gouvernement français en 1953.

En 1997, les premières élections législatives voient l'USFP (Union Socialiste des forces populaires) arriver au pouvoir, ils seront reconduits en 2002. Suite au décès d'Hassan II en 1999, son fils Mohamed VI lui succède à la tête de la monarchie parlementaire.

Présentation générale/repères

Juifs du Maroc

Au milieu du XXe siècle, plus d'un million de juifs habitent en pays musulman. Des mouvements migratoires successifs ont progressivement conduit une série de communautés vers Israël dans les années 50, ce qui réduit considérablement l'évolution de la cohabitation judéo-musulmane.

Après l'indépendance du Maroc en 1956, les juifs acquièrent la citoyenneté marocaine. Ces nouveaux droits et devoirs sont censés prendre le pas sur les attaches communautaires et les liens avec des autorités politiques et religieuses israéliennes. Aujourd'hui, ils ne sont plus que quelques milliers au Maroc. La population juive est passée de 200 000 habitants en 1949 à 18 000 en 1977 et elle n'est plus que de 4000 environ à l'heure actuelle. L'histoire du Maroc incarne un cas exceptionnel de convivialité judéo-musulmane. Comme un tapis ancien dont les premiers liens auraient été noués il y a plus de 2000 ans, la diversité des populations, le multilinguisme et la pluralité des religions sont caractéristiques du nord de l'Afrique. Présents depuis plus de deux mille ans, les juifs du Maroc ont contribué à la culture et au patrimoine de ce pays.

L'histoire commune entre juifs et musulmans est faite d'échanges, de compréhension et de traditions partagées. À l'heure où les tensions identitaires atteignent des sommets, et où les relations entre musulmans et juifs sont souvent construites autour de mythes simplistes et réducteurs, il est primordial de rappeler ces siècles de coexistence. Les populations juives ont rapidement adopté une part importante de la culture du groupe culturel majoritaire dans lesquelles elles se sont intégrées comme la musique, la langue, le folklore tout en conservant les marqueurs de leur propre identité culturelle.

Au Maroc, juifs et musulmans ont coexisté dans la même sphère sociale pendant plusieurs siècles en évitant d'empiéter sur leurs propres cercles. Ces liens ne sont pas stables, en fonction du contexte et des évènements historiques, ils se détendent, se dénouent, se rattachent,...

Peu de sources attestent de l'ancienneté de la présence juive au Maroc. Les historiens s'accordent pour établir que les juifs s'y installent par vagues successives depuis l'Antiquité. Avec ce croisement de sources, l'implantation juive au Maroc est donc datée aux alentours du IIIe siècle av. J.-C. C'est-à-dire plus ou moins mille ans avant l'arrivée des conquérants arabes en Afrique du nord-ouest. La culture juive au Maroc est donc une civilisation ancienne dont la longue évolution est intiment liée au sol marocain.

La conquête musulmane du Maroc, achevée en 709 après J.-C., fait des juifs au Maroc des dhimmi, un statut particulier qui les protège. Pour en bénéficier ils payent un tribu distinctif, la jizya. Celle-ci leur confère une série d'avantages et de protections : droit d'hospitalité, libre pratique de leur culte, maintien de leur propre législation religieuse et civile, maintien de leurs propres tribunaux. Ce statut social s'accompagne aussi d'interdits : interdiction d'édifier de nouveaux lieux de culte, de monter à cheval, de rester chaussé en passant par une mosquée.

Au cours des siècles, l'application de la Dhimma connaitra de nombreuses variations allant de la clémence vers l'humiliation en fonction de l'endoctrinement des foules ou de la volonté des familles régnantes au Maroc.

À la fin du XV° siècle, après des années de persécutions religieuses et la promulgation d'un édit d'expulsion par les rois catholiques, les juifs d'Espagne sont persécutés. Ainsi plus de trente mille juifs sont contraints de s'embarquer à Cadix pour se réfugier au Maroc. Certains s'établirent provisoirement ou définitivement dans les ports, la plupart d'entre eux choisissent Fès mais aussi Marrakech ou la vallée du Todgha.

À partir de cette période, au Maroc, juifs Megorashim (expulsés d'Espagne) et Toshavim (autochtones) doivent cohabiter, au prix de plusieurs compromis religieux, culturels et linguistiques. La direction des deux groupes est rapidement assurée par les séfarades (juifs d'origine ibérique) devenus influents en tant que rabbins, orfèvres, conseillers à la cour, diplomates ou négociants. Les dynasties royales qui se sont succédées au Maroc ont offert l'opportunité à certains parmi leurs descendants de s'illustrer dans l'histoire du pays, d'accéder à la direction de leur communauté et d'être ses défenseurs privilégiés.

Le XVI° siècle marocain est une période unique dans l'histoire où les exclus juifs et musulmans, liés par les mêmes affinités et une culture partagée, manifestent ensemble leur nostalgie et la volonté de préserver le modèle et le mythe andalous. Dès lors, la population urbaine exprime ses influences hispaniques dans des domaines aussi diversifiés que l'architecture, la jurisprudence, l'industrie ou l'art culinaire.

Le XIX^e siècle marque la fin de la politique cohabitation d'isolement du Maroc. La subit la poussée lente de iudéo-marocaine l'impérialisme européen. Enfin, à partir de la conquête française de l'Algérie, le Maroc désorienté, voit ses structures politiques, militaires et culturelles ébranlées : la coexistence des populations du Maroc précolonial n'avait pu paraître équilibrée qu'à la faveur d'échanges interpersonnels quotidiens et d'un patrimoine culturel partagé librement. La distanciation accrue des relations des deux communautés succède à la présence française et à l'adhésion des juifs aux idées sionistes (retour à la terre promise).

Après s'être éloignés les uns des autres puis retrouvés dans leur exil européen, les deux groupes n'en restent pas moins liés par l'histoire, la langue, la musique, quelques traditions vestimentaires ou culinaires, certains comportements familiaux, sociaux, superstitieux ou nostalgiques.



Présentation générale/repères

- Mellah

À partir de 1438, à Fez, les juifs sont contraints de se regrouper par quartiers, les *mellah*. Cette pratique se généralise au XIX^e siècle pour l'ensemble du Maroc. Le *mellah* désigne le quartier où habitent les résidents juifs de la ville. De hautes murailles entourent celui-ci afin de séparer populations musulmanes et juives.

- Bilinguisme

Les juifs berbérophones possèdent une littérature orale constituée de contes. légendes, de proverbes et de productions poétiques dont il reste peu de traces. Ces juifs autochtones, soucieux de préserver l'hébreu et l'araméen, ont rayé de leur mémoire le latin et le grec pour ne parler que le berbère et l'arabe - ou seulement l'arabe -, langue indispensable à la poursuite de leurs activités économiques. La maîtrise de l'arabe constitue un facteur indispensable à l'intégration à la nouvelle organisation sociale et devenait l'un des indices pertinents pour mesurer le degré d'adaptation des juifs. Les descendants des juifs ibériques émigrés s'exprimaient en judéo- arabe et en judéo-espagnol. Longtemps, les décisions juridiques prises par les rabbins expulsés furent rédigées en espagnol puis en arabe. Judéoarabophones, berbérophones et hispanophones écrivaient en hébreu le dialecte arabe comme l'espagnol, ils considèrent les caractères hébraïques comme un élément indissociable de leur patrimoine spirituel et utiliser l'alphabet arabe aurait constitué une violation majeure des lois religieuses.

- Musique et poésie

La musique andalouse, *al-'ala*, est également adaptée à la poésie liturgique hébraïque qui scande la prière à la synagogue. Le plus souvent, on substitue un texte hébraïque au

texte arabe initial en respectant les vocalises de liaison et les lignes mélodiques et, si les deux versions musicales concordent à la perfection, la thématique et le contenu s'en différencient inévitablement. La poésie d'expression hébraïque à dominante religieuse constitue l'un des éléments le plus important de la production littéraire des lettrés marocains. Juifs et musulmans se réclament tous de l'héritage andalou auquel ils restent fidèlement attachés et lui empruntent l'essentiel de ses techniques poétiques. Au contact de la poésie arabe, la poésie hébraïque se transforme et adopte les règles de la métrique arabe.

- Vie quotidienne

Les maisons des gens de la *medina* et du *mellah* présentent une architecture similaire et elles sont toutes bâties selon les mêmes traditions artisanales. Leurs façades, toujours anonymes, sont chaulées annuellement et l'intérieur réalisé d'après un plan simple. Elles sont meublées de tapis, de matelas et de coussins, de coffres, d'une large table basse ronde en bois et de quelques étagères accrochées au mur.

Hospitalité et convivialité sont respectées religieusement, comme une règle d'or s'appliquant aux pauvres comme aux riches. L'art culinaire judéo-marocain doit sa succulence aux traditions berbères, au raffinement de la cuisine arabe et aux réminiscences hispaniques dont il provient. Les recettes familiales d'une cuisine essentiellement féminine, étaient transmises aux filles par leurs mères en même temps que les interdits alimentaires et les plats qui correspondent à la célébration de chaque fête religieuse ou des rites de passage.

Il est difficile de parler brièvement de l'art de coiffer un foulard, un turban, de la joaillerie et des tenues vestimentaires de l'une et l'autre communauté, féminines ou masculines, citadines ou rurales, tant la diversité est étonnante en fonction des critères distinctifs inhérents à l'identité religieuse, au statut social, à l'âge, au lieu, aux cérémonies etc. Pourtant, les similitudes existant entre les deux communautés apparaissent de façon flagrante.

Dans la sphère active, la distribution du travail est organisée par les associations corporatives et, traditionnellement, les juifs exercent les métiers de tailleurs, orfèvres, ferblantiers, dinandiers, cardeurs, bourreliers etc. Ils sont exclus, dans certaines régions, des métiers de maçons, stucateurs ou forgerons mais dans quelques cas précis, les artisans des deux confessions travaillaient à la chaîne, en parfaite complémentarité. Ainsi, dans les métiers du bois ou du fil d'or, quand les musulmans fabriquent portes et plafonds, les juifs confectionnent les meubles; les brodeuses réalisent souvent des ouvrages communs et des vêtements pour les citadines, les musulmanes brodent au fil de soie et leurs collègues juives au fil d'or.



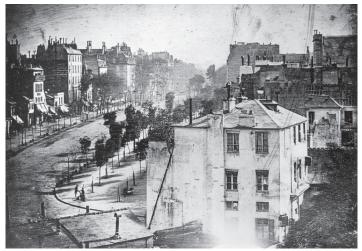
Présentation générale/ repères

Une petite histoire de la photographie

Le principe de la chambre noire ou camera obscura est connu depuis la fin de l'antiquité. Dans une pièce ou une boîte fermée, une ouverture minuscule nommée sténopé est percée pour faire pénétrer la lumière du jour. L'image de l'extérieur se reflète alors à l'envers sur la paroi du fond.



Nicéphore Niepce, Le point de vue du Gras, Héliographie, 1826



Louis Daguerre, Le boulevard du temple, Daguerréotype, 1838

En 1826, le scientifique **Nicéphore Niépce** (1765-1833) recouvre une plaque en étain avec du bitume de Judée, un produit chimique qui réagit à la lumière. Il réalise la première photographie connue au monde, *Point de vue du gras*. Il a laissé son appareil sur un trépied pendant plusieurs dizaines d'heures pour obtenir cette image : une vue depuis la fenêtre de sa chambre. Il baptise son invention « héliographie » ce qui traduit du grec, veut dire « écriture par le soleil ». Le terme photographie, « écriture par la lumière », apparaît vers 1830.

Louis Daguerre (1787-1851) met au point un procédé à partir de 1837 qui donne des images plus nettes que l'héliographie : le daguerréotype. Il enduit une plaque de cuivre d'une couche d'argent et la plonge dans des vapeurs d'iode. Cette plaque est, ensuite, exposée à la lumière dans une chambre noire. L'image apparaît grâce à l'action combinée de la lumière et de l'iode sur l'argent. Le temps de pose est long, 10 à 15 minutes et ne permet donc pas de figer les mouvements. Sur la photographie ci-contre, tous les passants présents dans la scène se retrouvent effacés de l'image. Seuls un cireur de chaussures et son client apparaissent car ils sont restés dans la même posture suffisamment longtemps pour impressionner la plaque photographique...

La photographie dans l'art

En Angleterre, **Wiliam Henri Fox Talbot** (1800-1877) met au point le calotype, du grec « belle image ». Il s'agit d'un procédé de négatif sur papier dont on peut faire autant de tirages que l'on souhaite. La photographie devient donc reproductible! Le temps de pose se réduit considérablement, de 1 à 5 minutes selon les cas.

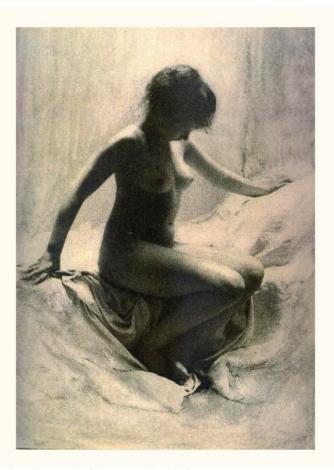
La photographie devient rapidement une source de fascination et de curiosité à la fin du XIX^e siècle. Plus démocratique et rapide que de passer commande chez un peintre, les gens se ruent vers les photographes pour faire réaliser leur portrait et posent dans un studio. Les appareils sont lourds et encombrants, jusque 50 kg. Ils doivent être fixés sur un trépied pour assurer la stabilité. Le temps de pose dure encore plusieurs minutes, c'est peut-être une des raisons pour laquelle les sujets de cette époque font des mines sérieuses et concentrées

La première méthode pour créer des photographies en couleur consiste simplement à peindre à la main par-dessus les photographies.

En 1903, **Louis Lumière** (1864-1948) crée l'« autochrome », le premier procédé industriel qui permet de réaliser des photos en couleur. Cette technique consiste à saupoudrer la surface sensible de pigments rouge, vert et bleu, qui vont filtrer la lumière. Il essaie plusieurs matières (levures, pâte de verre écrasée etc.), mais c'est finalement la fécule de pomme de terre teintée qui fournit les meilleurs résultats!

Il faudra cependant attendre 1950 pour que la photographie couleur se généralise, George Eastman, fondateur de Kodak, produit la première pellicule souple en ruban nommée « Kodachrome ». Ce procédé est compact, sec et permet de retarder le développement des pellicules. La démocratisation de la photo est lancée!

En 1982, apparaît le tout premier appareil photo numérique sans film chez Sony ; la suite, on la connaît!



Robert Demachy, Photographie, 1905

Le pictorialisme

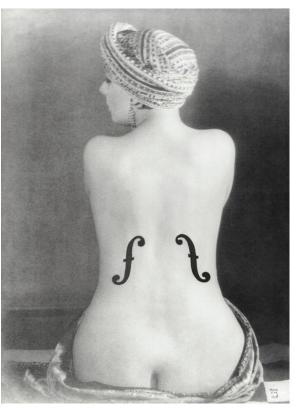
Dérivé du terme anglais « picture », ce mouvement est le premier consacré internationalement à la photographie. Il s'étend de 1889 à 1914. Les photographes ne souhaitent plus seulement être considérés comme des techniciens mais comme des artistes à part entière et ainsi rejoindre légitimement la société des Beaux-Arts. Ils s'opposent à certains critiques d'art comme Baudelaire, « La photographie n'est pas un art mais un procédé mécanique de reproduction et le refuge des peintres manqués! », qui réduisent la photographie à un simple procédé mécanique.

Les pictorialistes utilisent la retouche au pinceau afin de conférer un caractère unique et original à l'image. La photographie devient ainsi subjective car elle ne reproduit pas simplement le réel, elle le réinterprète. Les photographes développent ainsi une esthétique particulière afin de lutter contre la standardisation des images.

Présentation générale/ repères



© Albert Renger-Patzch-Archiv / Ann & Jürgen Wilde / Adagp, Paris



Man Ray, le violon d'Ingres, Photographie, 1924

La nouvelle objectivité

Ce courant artistique naît en Allemagne dans les années 20 dans le contexte de la crise sociétale et économique qui secoue le pays au lendemain de la Première Guerre mondiale. La nouvelle objectivité s'oppose au pictorialisme, trop esthétique et enchantée.

Le surréalisme

En réaction à la Première Guerre mondiale, le surréalisme, mouvement essentiellement français mais qui s'étend ensuite, imagine de laisser libre cours à l'inconscient. Le mouvement se définit comme une « absence de tout contrôle exercé par la raison, en dehors de toute préoccupation esthétique ou morale. » Toutes les règles sont abolies, ce vaste champ de recherche artistique accueille évidement la photographie qui se prête en effet volontiers à la pensée ludique et insolite des surréalistes.

Ce mouvement joue avec la technique, les médiums, les limites de la discipline et inventent ainsi de nouvelles formes d'expression. Ainsi des photographes comme Man Ray explorent les associations d'idées, imaginent des compositions fantastiques, explorent le rêve.



Henri Cartier-Bresson, Cherche tout type de travail, Photographie, 1952

La photographie humaniste

La photographie humaniste émerge après la Seconde Guerre mondiale. Elle veut rendre compte des difficultés et des espoirs d'une période troublée et inquiète qui essaie d'entrevoir un avenir plus pacifique. Ce mouvement, porté par le photographe Henri Cartier-Bresson, balance entre la joie d'une liberté retrouvée et le triste constat d'une société inégalitaire.

La photographie contemporaine

Depuis les années 80, la photographie se rapproche des arts plastiques, au point de devenir l'un des domaines où sont abordées les problématiques artistiques les plus pertinentes par rapport au monde actuel. Trois orientations majeures marquent la pratique de la photographie contemporaine : celle du document qui maltraite ou magnifie la réalité, celle de la narration qui se rapproche du cinéma et celle de la tradition picturale qui joue avec les composantes de l'image comme dans une peinture.

Elle est pensée comme un outil conceptuel plutôt que technique. C'est à dire que la photographie devient un moyen d'interroger le monde actuel: atteintes des limites du réalisme, question de la de la multiplication des images, réflexion sur les massmedia, sur notre interprétation du réel et les comportements humains, critiques de la vanité humaine, tensions entre l'intime et le public,...

Jeff Wall, par exemple, conçoit la photo comme le prolongement de la peinture classique!

Pour les primaires

À travers trois séries de photographies, l'exposition « Maroc – Entre traditions et modernité » du Mundaneum emmène vos classes à la découverte de ce pays d'Afrique du Nord. Les enfants pourront y découvrir le monde berbère, le Maroc, son passé, son présent, sa culture, ses saveurs. Un voyage d'ouverture à l'autre qui permet de rencontrer des modes de vie, des langues, des écritures, des cultures différentes.

Cette découverte permet d'ouvrir la vision à l'autre, d'apporter de la nuance et d'appréhender plus facilement la diversité du monde.

Un guide jeune public est mis à la disposition des enfants. Celui-ci comprend une série d'activités qui peuvent être réalisées durant la visite, avec le guide. Des stations pédagogiques sont parsemées dans le musée et viennent ponctuer la visite. Les enfants sont invités à observer, sentir, toucher, écouter. Le dialogue s'installe entre l'enfant, le guide et l'objet exposé.

De manière plus concrète, et en fonction de l'âge des enfants, des visites actives sont réalisées dans les salles du musée. Qu'est ce que l'image raconte ? Qu'est-ce que cela nous apprend ? Et toi ? Qu'en penses-tu ? Comment fais-tu chez toi ? Regarde, sens, goûte, écoute, touche et découvre.

En partenariat avec Jeunesses Musicales, des animations de découverte des instruments et musiques marocaines sont proposées en complément de la visite.

Thématiques

Découvrir Récit d'une image Photographie Maroc Géographie Histoire Calligraphie

Socle de compétence :

Histoire: Lire une trace du passé, exploiter des sources historiques, le mode de vie des gens à une période déterminée, la nature d'une trace du passé, localiser un lieu, un espace, lire un paysage, une image géographique.

Français: Orienter sa lecture, sa parole en fonction de la situation de communication, élaborer des significations.

Citoyenneté: Se reconnaître, soi et tous les autres comme sujets de droit, développer son autonomie affective, s'ouvrir à la pluralité des cultures et des convictions.





Exemples d'activités la description et découverte :

Premières impressions face à la photographie À quoi penses-tu devant cette photo, quels mots te viennent à l'esprit ?

Chaleur, soleil, toile, fille.

Description: que vois-tu dans l'image? Décris l'image brièvement. Pars du général vers le particulier. Il ne faut pas encore interpréter, il suffit de dire ce que tu vois. Tu peux parler des objets, des personnages, du lieu, des gestes. Si tu peux, utilise le vocabulaire de l'image (cadrage, point de vue, échelles, champ/horschamp, composition)

La photo, en couleur, présente à l'avant-plan une toile tendue couleur sable, occupant la moitié de l'image. Une petite fille habillée d'une robe verte et d'un collier est visible au second plan. Elle touche la toile qui se trouve devant elle. On aperçoit juste derrière un sol aride avec quelques pierres et broussailles séchées. À l'arrière plan, on devine une autre toile dressée.

Sens de l'oeuvre: Repère les indices dans l'image. Que peux-tu déduire ? Pourquoi le photographe a-t-il capté cette image? De quoi veut-il parler ?

Le tissu est un élément important car il occupe une grande place dans l'image. On devine, en regardant mieux celui du fond, qu'il s'agit d'une tente, sans doute celle dans laquelle vit cette petite fille avec sa famille. Elle est donc nomade et n'a pas de maison fixe. En voulant mettre en avant l'habitat de cette fille, le photographe voulait sans doute insister sur leur mode de vie différent du notre.

En ayant pris connaissance du contexte, du nom de la photo, de l'histoire du photographe, arrivestu à **déduire** de nouvelles informations ?

On se trouve au Maroc, devant la tente d'une famille berbère.

Te poses-tu des questions face à cette photo? Est-il facile de vivre de manière nomade ? Peuvent-ils emporter beaucoup de choses ? Comment font-ils pour aller à l'école ? Comment se déplacent-ils ? Arrivent-ils à cultiver des choses s'ils se déplacent ?

Pour les secondaires et supérieurs

Révéler les liens avec l'Histoire, faire résonance avec le monde contemporain, avec ses problématiques et ses enjeux oriente la démarche de l'équipe pédagogique. Les visites guidées de nos expositions se présentent sous forme de dialogue face aux œuvres ou objets exposés. Des discussions qui invitent au débat, à la mise en lien avec l'actualité, qui participent au développement d'une analyse esthétique ou du sens critique.

Thématiques

Photographie Interculturalité Sociologie Anthropologie Géographie Histoire Religions Immigration Mines

Socle de compétence :

Histoire: La société au XIX^e: contrastes, changements et permanences, décolonisation et relations Nord-Sud, problèmes et enjeux de notre temps.

Géographie: Développement et aménagement du territoire, dynamique des populations, structure géopolitique, structures sociales.

Français: vérifier des hypothèses émises personnellement ou proposées, réagir selon la nature du document, orienter sa parole et son écoute en fonction de la situation de communication, élaborer des significations, utiliser et identifier les moyens non verbaux, exercer son esprit critique.



Exemple d'échange en visite Que peut-on observer sur cette photographie?

Il s'agit de femmes arborant des bijoux traditionnellement portés au Maroc par les femmes juives. Ces bijoux étaient aussi portés par les femmes berbères. Les artisans bijoutiers juifs furent quasiment les seuls à fabriquer des bijoux au Maroc jusqu'au XXº siècle. (Au nord de l'Atlas, les musulmans n'avaient pas le droit de travailler l'or et l'argent). Leur production s'adressait tant aux femmes juives que musulmanes. Inspirées par les coutumes berbères, ces femmes juives portent des colliers étagés, composés de grosses boules creuses.

Le port de bracelets volumineux était fréquent, souvent à charnière, ils étaient décorés d'émail vert ou jaune. Les femmes arboraient de très larges anneaux en guise de boucles d'oreilles. Les femmes juives et berbères partageaient également le port du *mahdour*, une parure de tête haute de 15 à 20 centimètre montée sur un bâti d'étoffes rigides, avec des lanières de fixation. L'ensemble est tenu par des barrettes d'argent.

Dans cette exposition, nous abordons la cohabitation de deux communautés religieuses. Nous y découvrons, outre le respect, la tolérance et le vivre-ensemble, les points communs qui, finalement, unissent les trois religions « du livre ». Ces quelques lignes reprennent de manière non exhaustive les pratiques communes ou équivalentes au sein du judaïsme, de l'islam mais aussi du christianisme. Elles sont empruntées du dossier pédagogique réalisé à l'occasion de l'exposition « Juifs du Maroc » du Musée Juif de Belgique (adresse référencée en fin de dossier)

Ainsi, chacune de ses religions a son **jour de repos** pour ses pratiquants :

Le dimanche pour les chrétiens.

Le vendredi (*Djoumou'a*) pour les musulmans (djoumou'a signifiant « se rassembler ». Les musulmans du monde sont invités à se réunir à la mosquée et d'y accomplir ensemble la prière du midi.).

Le samedi (Chabbat) pour les juifs, qui est selon le calendrier hébraïque le septième jour. Ceuxci, de la même façon que Dieu créa le monde en six jours et se reposa le septième, doivent non seulement se reposer mais également éviter toute activité productive (allumer la lumière, conduire, cuisiner). Tous les préparatifs pour cette journée doivent donc être effectués la veille, y compris la cuisine. Ainsi, dans les mellah marocaines, les femmes juives préparaient des plats qui étaient ensuite déposés chez un boulanger musulman qui les cuisait et parfois les livrait le lendemain.

Par respect, les commerces musulmans étaient fermés dans les mellah durant le chabbat. Dans le même esprit, lors du ramadan, il était fréquent que des juifs distribuent de la nourriture à leurs amis et voisins musulmans lors de la rupture du jeûne au coucher du soleil, le *ftour*. Enfin, les fêtes de la *mimouna* (dernier jour de la semaine de la Pâque juive) constituait un évènement interreligieux et intercommunautaire, les musulmans étant invités par les juifs.

Avec les élèves

- Demander aux élèves quelles fêtes ils célèbrent et s'ils ont déjà rencontré des difficultés à le faire dans des pays où ils sont minoritaires?
- Que pensent les élèves des journées de fête dédiées au repos, comme par exemple le chabbat chez les juifs ? Demander aux élèves si le monde de modernité et d'omniprésence des nouvelles technologies dans lequel on vit ne nécessiterait pas, selon eux, une journée de repos ?

Les édifices religieux sont pour les chrétiens l'église. Pour les juifs la synagogue et pour les musulmans la mosquée. Chacun de ces édifices est organisé afin de répondre à l'exigence de la prière ou du rassemblement des fidèles et comporte donc ses spécificités. Des règles particulières s'y appliquent (port de la kippa dans une synagogue, le fait de se déchausser pour entrer dans une mosquée, les chrétiens font le signe de croix...)

Comment prient les juifs et les musulmans ? La prière chez les juifs s'appelle la *Petiha*, ils s'inclinent et font leur prière en direction de Jérusalem et son temple, ils sont censés prier trois fois par jour.

Pour les musulmans, il s'agit d'une supplication adressée à Dieu, le coeur de la prière est la Fatiha ou ouverture du Coran. La prière musulmane impose de s'incliner, de s'agenouiller, de se prosterner, elle se fait en direction de la Ka'aba, située à la Mecque. Les musulmans sont censés prier cinq fois par jour. Pour les chrétiens, la prière se fait le matin, le midi (Angélus) et le soir. Les chrétiens bénissent le repas.

Avec les élèves

Demander aux élèves s'il leur arrive de prier ? Si oui, ressentent-ils le besoin d'aller dans un lieu spécifique (église, mosquée, synagogue) ? Respectent-ils les postures, orientation prescrites par les textes, ou bien prient-ils à leur manière ?

Amener les élèves à réfléchir sur le lien entre croire et prier. Est-il nécessaire de prier pour avoir la foi et inversement ?

Est-il indispensable de suivre les rites imposés par une religion pour être croyant ou lié à une communauté?

Il existe des similitudes terminologiques entre les pratiques religieuses ainsi que des pratiques communes :

L'exigence du **jeûne**, le *ramadan* chez les musulmans, le *Kippour* chez les juifs et le *Carême* chez les chrétiens.

La notion de charité, tzedaka en hébreu, zakat en arabe, charité chez les chrétiens. L'abattage rituel : la shehita chez les juifs, qui consiste à trancher la gorge d'un mouton afin de le rendre pur et propre à la consommation tout en lui infligeant le moins de souffrance possible, afin de le rendre casher. Chez les musulmans il s'agit du dhabiha.

Casher signifiant « valable, conforme » et hâlal signifie « licite, légitime »

Avec les élèves

Amener les élèves à discuter de leurs repas traditionnels respectifs, de leurs habitudes alimentaires.

Faire réfléchir les élèves sur les interdits alimentaires dans les religions juive et musulmane, et les amener à noter les similitudes (notamment, l'interdiction de manger du porc) Quels sont les interdits alimentaires ou les habitudes liées à l'alimentation dans le monde chrétien ? (vendredi, poisson, dimanche midi repas de messe, repas de Noël, etc).

La pratique de la **circoncision** est commune au judaïsme et à l'islam. Pour les deux religions, la pratique de la circoncision trouve sa source dans l'histoire d'Abraham.

Dans le judaïsme, conformément à l'acte pratiqué par le patriarche sur son fils Isaac, huit

jours après sa naissance, le petit garçon juif doit être circoncis en signe d'alliance perpétuelle entre Dieu et son peuple.

Chez les musulmans, le premier fils d'Abraham, Ismaël, ancêtre des musulmans, fut circoncis le même jour que son père. Il avait 13 ans, âge auquel les garçons musulmans devraient se faire circoncire. Toutefois, dans les faits, ils sont souvent circoncis beaucoup plus jeunes

La **transmission** de la religion.

Selon la Loi hébraïque (halakha), l'appartenance au peuplejuif est due à l'ascendance matrilinéaire, ce qui signifie que c'est la mère qui détermine ou non l'identité juive de l'enfant Le judaïsme se conforme au concept du Mater semper certa est, c'est-à-dire à l'idée que l'on est toujours absolument certain de l'identité de la mère d'un enfant, mais que l'on est plus difficilement sûr de l'identité de son père.

Comment peut-on considérer que la religion se transmet effectivement par la mère ?

Qu'en est-il de l'influence du père ? Dans beaucoup de sociétés, l'identité sociale de l'enfant est avant tout déterminée par l'identité du père (ex : transmission du nom de famille). Cependant, le judaïsme considère qu'il existe une « identité de l'être » dépassant la simple « identité sociale ». L'«être» ne deviendrait complet qu'après la grossesse de la femme. Il est donc intrinsèquement lié à sa mère qui a permis que sa vie se concrétise.

Chez les musulmans, la tradition veut que l'islam se transmette par le père, d'où le fait qu'il n'y ait pas de problème pour un musulman d'épouser une non-musulmane puisque les enfants seront éduqués selon la religion du père. En revanche, le mariage d'une musulmane avec un non-musulman est vu comme problématique voire interdit.

Pour les Chrétiens, la transmission de la religion ne se fait pas par la naissance mais par le baptême. Il n'y a pas d'âge pour être baptisé. L'Église accueille toute personne qui vient demander le baptême, quel que soit son âge.

Avec les élèves

Leur demander ce qu'ils ont reçu comme héritage culturel ou religieux, et ce qu'ils souhaiteraient eux-mêmes transmettre à leurs enfants?

Que pensent-ils des systèmes de transmission décrits ci-dessus? Leur semble-t-il légitime que la religion puisse se transmettre uniquement par la mère, ou seulement par le père? Est-ce que cet héritage leur semble imposé?

Pensent-ils que l'on peut naître directement juif, musulman ou chrétien, ou bien estiment-ils que la religion ne s'acquiert que par l'apprentissage, au fil du temps ? Pourraient-ils choisir ?

Le principe de laïcité

Ces exemples de cohabitation et de tolérance évoqués sont encourageants pour une société multiculturelle et ouverte. Une piste envisageable pour faire société est la laïcité.

De par son histoire, de par ses spécificités linguistiques et en conséquence directe du colonialisme puis de la politique d'immigration, Belgique est aujourd'hui une société multiculturelle. Cette diversité est notamment confessionnelle. Le catholicisme, l'islam, le judaïsme et le protestantisme notamment cohabitent en Belgique et bénéficient de subventions par l'état qui lui, est neutre. La laïcité garantit la liberté d'expression de ces différences. Cependant, nous observons ces dernières années une recrudescence de réaffirmations identitaires, communautaires, Le terme même de « communauté » est parfois utilisé pour revendiquer une légitimité, une identité et parfois est refusé pour mettre en garde du risque de replis, d'enfermement.

Le droit à la différence est légitime, mais il ne doit pas conduire à la différence des droits.

Pour préserver au mieux la liberté de culte, la liberté d'expression, la liberté d'orientation philosophique, d'orientation sexuelle, le principe laïque apparaît comme nécessaire. Elle permet de préserver d'abord la paix civile, garantir l'expression de la pluralité des cultures et des convictions, favoriser l'émancipation individuelle en assurant la liberté de conscience de tous. En bref, de vivre ensemble unis dans nos différences.

Qu'en pensent les élèves? Qu'en pensent nos citoyens de demain?

Focus: le conflit Israélo-Palestinien / repères

Le conflit israélo-palestinien n'est pas en soi un conflit religieux puisqu'il est le fruit de deux mouvements nationaux qui aspirent, depuis plus d'un siècle, à exercer leur souveraineté politique sur un même territoire. La dimension religieuse y tient cependant une place incontestable et a constitué lors des dernières décennies l'un des éléments importants de son développement.

Après la Deuxième Guerre mondiale, alors que les Etats arabes du Proche-Orient obtiennent leur indépendance, l'Organisation des Nations Unies vote un plan de partage pour la Palestine. Ce plan prévoit un Etat juif, un Etat arabe, ainsi qu'un statut international pour Jérusalem. Accepté par les sionistes, ce plan est refusé par les Arabes de Palestine et leurs alliés. En 1948, alors que le plan de l'ONU n'est pas encore réalisé, les juifs proclament l'Etat d'Israël, rapidement reconnu par les Etats-Unis et par l'URSS.

D'emblée, les Arabes de Palestine ainsi que l'ensemble des Etats arabes voisins (la Syrie, l'Irak, la Transjordanie et l'Egypte), qui ne reconnaissent par l'Etat d'Israël, lancent une offensive. La coalition arabe est vaincue en 1949. En conséquence, Israël repousse ses frontières. Les Arabes de Palestine voient quant à eux leur territoire nettement coupé en deux : d'une part, on trouve la Cisjordanie, bordée par Jérusalem à l'ouest et par le Jourdain à l'est ; d'autre part, le long de la côte méditerranéenne se trouve la bande de Gaza

La Cisjordanie est annexée en 1950 par la Transjordanie (qui devient la Jordanie) tandis que Gaza est contrôlée par l'Egypte. Dans les territoires nouvellement conquis par Israël, de nombreux Palestiniens sont chassés. Ils sont contraints de se réfugier dans les Etats arabes voisins : alors que les juifs se rassemblent en Israël conformément au projet sioniste, on assiste donc en même temps au début de l'exode palestinien.

En 1980, Israël fait de Jérusalem sa capitale. En 1987 débute la première Intifada dans les territoires occupés. Cette « guerre des pierres» est une révolte des civils palestiniens contre les Israéliens défendus par leur armée. Ce déséquilibre heurte une partie de l'opinion internationale, mais aussi les Israéliens. 1987 est aussi l'année de la création du Hamas « Mouvement de résistance islamique » qui ne reconnaît pas Israël. Ses actions armées visent les militaires mais aussi des civils israéliens. Dans les années 1990, le Hamas revendique plusieurs attentats-suicides.

En 1988, l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) proclame la création d'un Etat palestinien en acceptant la Résolution 242 et reconnaît donc implicitement l'existence d'Israël.

En 2000, une deuxième Intifada est déclenchée. Elle est relayée par de nouveaux attentats palestiniens. Du côté israélien, l'évolution politique se durcit contre les Palestiniens. En 2001, Ariel Sharon est élu Premier ministre. Désormais, Israël répond systématiquement aux violences palestiniennes par des interventions militaires.

Le gouvernement israélien justifie l'érection d'un mur sur sa frontière en invoquant sa sécurité face aux attentats palestiniens. Le tracé du mur est cependant contesté. Ce mur est même déclaré illégal par la Cour internationale de justice en 2004.

En 2012, l'ONU admet la Palestine en tant qu'Etat non membre de l'Organisation.

Focus: les Berbères

"Berbère" est un nom donné par les Romains et qui signifie Barbares". L'histoire du peuple Berbère en Afrique du Nord est vaste et diverse. Leurs premièrs ancêtres se sont établis à l'est de l'Égypte. Il y a beaucoup de témoignages de textes grecs, romains et phéniciens qui font mention de cet ancien peuple. En réalité, Berbère est un nom générique donné à plusieurs groupes ethniques hétérogènes qui partagent des pratiques culturelles, politiques et économiques semblables.

Contrairement à l'image populaire qui les dépeint comme des nomades qui traversent le désert à dos de chameau, leur travail fondamental est la pratique de l'agriculture sédentaire dans les montagnes et la vallée. La société berbère est partagée traditionnellement entre des agriculteurs et commerçants. La culture des terres était considérée comme le travail des classes modestes tandis que les classes élevées étaient des commerçants. Ces groupes sédentaires payaient leurs tributs à un chef local appartenant à la classe des commerçants qui, en échange, les défendait.

Depuis leur conversion à l'islam au VIIe siècle, ils étaient majoritairement chrétiens avant cette période, les Berbères sont des observateurs fidèles de la religion musulmane mais ne pratiquent pas le jeûne du Ramadan (ceux qui voyagent en sont exempts). Comme la majorité des adeptes de l'islam dans le Nord de l'Afrique, plusieurs Berbères croient à la présence continuelle de plusieurs esprits (djinns). La divination est réalisée au moyen du Coran. La grande majorité des hommes se sert des amulettes protectrices qui contiennent des versets du Coran.

Tout au long des millénaires, la langue Berbère, le « Tamazight » a été intégrée à une trentaine de langues et à une centaine de dialectes. Bien que la langue berbère soit essentiellement de tradition orale, les Berbères possèdent depuis au moins 2500 ans leur propre système d'écriture. De nos jours, cet alphabet est utilisé par les Touaregs.

Les Berbères n'ont jamais constitué un véritable état berbère depuis la conquête arabe au Maghreb même si trois dynasties d'origine berbère ont gouverné le Maroc entre le XI° et le XV° siècle.

Au Maroc, les berbérophones ne sont pas regroupés sur un territoire continu; au contraire, ils constituent généralement des communautés isolées les unes des autres, sans contact.

La culture berbères est établie dans plusieurs pays du nord de l'Afrique, mais aussi en Égypte et aux îles Canaries, sans oublier les pays d'accueil que sont la France, les États-Unis, le Canada, etc. En fait, les berbérophones sont présents dans une douzaine de pays couvrant près de cinq millions de kilomètres carrés et comptant près de quarante millions de locuteurs. Toutefois, en raison de l'absence de recensements linguistiques fiables, il est difficile d'évaluer le nombre exact des locuteurs des langues berbères pour chacun des pays!



Focus: La crise migratoire

Les migrations ont toujours existé. Chaque année dans le monde, des millions de personnes quittent leur région d'origine ou leur pays.

Certaines quittent leur pays pour des raisons professionnelles, familiales ou pour poursuivre leurs études, d'autres fuient des conflits, des persécutions, des catastrophes écologiques ou essaient d'échapper à la pauvreté. Certaines sont obligées de prendre des routes dangereuses pour trouver un refuge, parfois en Europe. Nombre d'entre elles ne parviennent pas à trouver la sécurité, elles meurent de déshydratation, se noient, se retrouvent bloquées dans des pays de transit, parfois entre les mains de trafiquants.

Quelles que soient les raisons du départ, de nombreux parcours d'exilés ont comme points communs les dangers affrontés pendant le voyage et les maux et les désillusions rencontrées à l'arrivée. À toutes les étapes de l'exil, le risque d'être victime de graves violations des droits humains est grand.

Les termes de « crise migratoire » ou de « crise des migrants » font référence à l'augmentation observée depuis les années 2010, du nombre de migrants qui débarquent en Europe. Selon le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, parmi les 65,3 millions de personnes forcées d'abandonner leurs foyers dans le monde, 21,3 millions étaient des réfugiés et plus d'un million sont entrés en Europe en 2015.

C'est principalement par le biais des médias que les citoyens perçoivent aujourd'hui la « crise migratoire » en Europe. Les médias ont, de ce fait, une importance capitale dans la formation de représentations et de discours autour des migrants puisqu'ils participent à la création des opinions publiques nationales. Le Web 2.0 ou l'Internet dit « social » renvoie à l'idée d'un web participatif et interactif qui permet à de nouveaux acteurs d'intervenir dans le processus

de création de l'information. Face à ce nouveau système médiatique où chacun devient créateur de contenus, le rôle du journaliste et la pratique de son exercice sont parfois remis en question. Le journaliste se doit dès lors de s'interroger sur la manière dont il présente le phénomène migratoire à travers notamment la façon de nommer « l'immigré ».

Les termes employés pour qualifier les migrants sont multiples : demandeurs d'asiles, réfugiés, clandestins, sans-papiers, personnes cherchant de meilleures perspectives d'avenir... varient selon la situation de chaque individu. Souvent utilisés indifféremment, ils revêtent pourtant des distinctions essentielles.

Un migrant est défini par l'UNESCO comme une « personne qui vit de façon temporaire ou permanente dans un pays dans lequel il n'est pas né et qui a acquis d'importants liens sociaux avec ce pays ».

Au niveau international, il n'existe pas de définition universellement acceptée du terme migrant. Il s'applique généralement quand la décision d'émigrer est prise librement par l'individu concerné, sans intervention d'un facteur contraignant externe au contraire du réfugié qui est dans l'obligation d'abandonner son pays. Un individu essayant d'obtenir son admission sur le territoire d'un Etat en qualité de réfugié est appelé "demandeur d'asile" en attendant que les autorités compétentes statuent sur sa requête. Des expressions telles que « crise migratoire », « tsunami migratoire » ou « invasion » peuvent par exemple amener le public à percevoir la migration comme un danger. C'est pourquoi plus un sujet est sensible, polémique, plus les journalistes se doivent d'être rigoureux. Le discours journalistique peut aussi véhiculer des stéréotypes sur les migrants. Parmi les plus courants, on retrouve le lien facilement établi entre criminalité et immigration.

... Mais le fait qui doit s'imposer dans un domaine comme celui auquel nous consacrons notre attention c'est le droit égal qu'a tout homme d'exprimer sa pensée et de vivre la vie qui lui convient en n'importe quel endroit du globe. Tout homme est avant tout désormais, qu'il le sache ou l'ignore, un citoyen du monde. L'expression de droit d'asile est dès lors, à mon avis, une conception inexacte. Il résulte de ce qui précède, que partout l'homme doit être protégé par la collectivité au sein de laquelle il se trouve. Cette protection, qui ne lui est accordée que parcimonieusement selon les fantaisies d'un législateur local, doit être organisée mondialement et rentrer dans les compétences de la collectivité universelle que doit devenir la Société de Nations

«La protection des réfugiés contre les menaces des fascismes étrangers». Henri La Fontaine Congrès National de la Paix, Comité permanent de la Société belge d'Arbitrage et de Paix, 08-09.06.1913 Fond d'archives du Mundaneum

Focus: l'immigration marocaine en Belgique

Aujourd'hui, il y a en Belgique plus de 220000 personnes d'origine marocaine.

Ces chiffres ne comprennent cependant pas la troisième génération qui acquiert automatiquement la nationalité belge ni les Marocains vivant dans la clandestinité.

Les Marocains en Belgique constituent la deuxième communauté étrangère en Belgique derrière les Italiens.

80% de la population résidant en Belgique vient du nord du Maroc, des régions rurales du Rif, des provinces de Tiznit et du Sous.

La grande majorité des migrants arrivent directement en Belgique sans transiter par un autre pays. Il y a au Maroc une grande tradition de migration notamment une migration saisonnière vers l'Algérie, vers les grandes villes du Maroc et vers le midi de la France. Avec l'indépendance du Maroc en 1956 et de l'Algérie en 1962, la migration vers l'Algérie cesse. L'Europe, qui est alors à la recherche d'ouvriers non qualifiés, accueille ces populations. Le gouvernement marocain va signer des accords avec l'Allemagne, la France,

les Pays-Bas et la Belgique en vue de la migration et de la mise au travail des ouvriers marocains. Des bureaux de recrutement s'installent au Maroc.

Longtemps, la Wallonie fut la première région d'accueil en raison du développement de l'industrie. Par la suite, Bruxelles devient le principal pôle d'attraction économique.

45% de la population marocaine totale réside à Bruxelles (Molenbeek, Bruxelles-Ville, Saint-Josse-ten-Noode), en Wallonie et en Flandre autour d'Anvers et de Gand.

La population de nationalité étrangère en Belgique est passée de 171 000 personnes en 1890 à près de 910000 au premier janvier 1996. En 1890, la population étrangère est composée de quelques nationalités tandis qu'un siècle plus tard il s'agit d'une mosaïque très diversifiée de nationalités. La grande majorité vient de pays européens, aujourd'hui comme hier.

De terre d'émigration, la Belgique est devenue une terre d'immigration!

Comment aborder ce que l'on appelle aujourd'hui « la crise des migrants » avec des élèves de secondaires?

Trois ateliers-classes sont proposés en prolongement de votre visite au Mundaneum. L'occasion pour les scolaires de réfléchir ensemble sur les problématiques liées à l'immigration et aux réfugiés...

1. Changer de perspective

Par petits groupes, les élèves produisent un témoignage de vie en rapport avec la migration sur base de photos mises en contexte. Les élèves partagent leurs productions. Les élèves procèdent à une mise en commun et expliquent leur ressenti. Ils réfléchissent sur l'expérience qu'ils viennent de vivre. Les élèves reviennent sur leurs témoignages et vérifient leurs hypothèses. L'objectif est de faire prendre conscience aux élèves de la difficulté que les migrants rencontrent en arrivant dans des pays dont ils ne parlent pas la langue et qui possèdent une culture et des repères différents.

2. Débattre

Les élèves se mettent par groupe de deux et reçoivent une feuille avec une question bien précise et différente pour chaque sous-groupe :

- qu'est-ce que la migration ?
- que pensez-vous des migrants ?
- avez-vous peur qu'ils prennent vos métiers?
- migrants ou immigrés... la même chose ?
- pourquoi viennent-ils en Belgique?

En fonction des questions, les élèves écrivent leurs idées sur une feuille. En sous-groupes, ils réalisent une synthèse et notent les questions qu'ils se posent. Présentation des synthèses par groupes en grand groupe pour ouvrir au débat. Réalisation d'un conte ou d'une bd en lien avec les nouvelles conceptions des élèves acquises grâce aux mises en commun.

L'objectif est de verbaliser les représentations des élèves sur la migration, changer les représentations pour ouvrir les yeux et leur proposer un contenu et des points de vue critiques, faire changer les opinions positivement.

3. Interviewer

Les élèves font un brainstorming sur la question «qu'est ce qu'un migrant ?» En sous-groupes de trois élèves, ils rassemblent des informations sur le sujet (document Internet, articles, etc.) en se limitant à trois documents par groupe. Les élèves présentent ensuite chacun une information nouvelle qu'ils ont appris. Pendant ce temps, le professeur prend note de ces informations pour en réaliser une synthèse (compte rendu de la classe). Cette synthèse devient un point de départ pour créer une interview. Rencontre avec un migrant et échanges avec lui par rapport aux questions de la classe.

L'objectif poursuivi est de sélectionner des documents pertinents et d'affiner l'esprit critique, de confronter les documents par rapport au brainstorming et y mettre en évidence les apprentissages nouveaux, de découvrir le genre de l'interview et son fonctionnement et d'exploiter des apprentissages liés à l'interview et à la migration afin de préparer l'interview.

À lire, à regarder ou à écouter!

Juifs et musulmans – si loin, si proches, série documentaire réalisée par Karim Miské, Compagnie des Phares & Balises, 2013.

Le rêve de Lola, documentaire, Annoncer la couleur, 2008

Daech l'Etat islamique, Salafistes, islamistes, terroristes, Arte reportage, [www.arte.tv/guide/fr/056621-000/daech-naissance-d-un-etat-terroriste]

Lafleur J.-M. & Marfouk A., Pourquoi l'immigration? Un livre pour dépasser les clichés 21 questions que se posent les Belges sur les migrations internationales au XXI siècle, Uliège, 2017, Liège. [https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/215503/1/Livre_Lafleur&Marfouk.pdf]

Satrapi M., Persepolis, L'association, 2000-2003, Paris.

Sattouf R., L'arabe du futur, Allary Editions, 4 tomes, 2014, Paris.

Bibliographie et sitographie

Abitbol M., Les Juifs d'Afrique du Nord sous Vichy, Editions Maison-neuve et Larose, coll. « Judaïsme en terre d'Islam », 1983.

Agence Juive : http://www.jewishagency.org/fr/insideja

Amar P.-J., L'ABCdaire de la photographie, Flammarion, 2003, Paris.

Asseraf R., Une certaine histoire des juifs du Maroc, Editions Jean-Claude Gawsewitch, 2005

Gattinoni C. & Vigouroux, La photographie, 1839-1960, Scala, 2001, Paris.

Gottreich E., The Mellah of Marrakech, Indiana University Press, 2006, Bloomington.

Gunthert A. & Poivert M. [dir.], L'art de la photographie: des origines à nos jours, Citadelles & Mazenod, 2007, Paris.

Kenbib M., Juifs et Musulmans au Maroc, des origines à nos jours, Tallandier, 2016, Paris.

Laithier S., Dossier d'accompagnement pédagogique Histoire des relations entre Juifs et musulmans des origines à nos jours, Ligue de l'enseignement, 2014.

MAHJ, Juifs parmi les Berbères, photographies d'Elias Harrus, MAHJ-Beth Hatefutsoth, 1999, Tel-Aviv

Meddeb A. et Stora B., Histoire des relations entre juifs et musulmans des origines à nos jours, Albin Michel, 2013, Paris.

Medhoune A., Lausberg S. Martiniello M. & rea A., L'immigration marocaine en Belgique - mémoires et destinées, Couleur livres, 2015

Mollard C., L'art photographique : le regard en héritage, SCEREN-CNDP, 2002, Paris.

Musée Juif de Belgique, Juifs & musulmans Cultures en partage, Dossier de presse, exposition du 3 mai 2019 au 3 mai 2021, Bruxelles.

Musée Juif de Belgique, L'autre c'est moi, Dossier pédagogique, exposition du 6 janvier 2017 au 4 février 2017, Bruxelles.

Rouillé A., La photographie : entre document et art contemporain, Gallimard, 2005, Paris.

Sayag Alain [intro], De la photographie comme un des beaux-arts, Nathan, 2002, Paris.

Schroeter D. J., La découverte des juifs berbères au Maroc dans Relations Judéo-Musulmanes au Maroc : perceptions et réalités, Stavit, 1997, Paris.

Schulmann Z., Autobiographie, l'histoire de ma collection, 1980, Paris.

Zytnicki C., Les Juifs du Maghreb. Naissance d'une historiographie coloniale, Presses Universi-taires de la Sorbonne, 2011, Paris.

Rédaction

Ce dossier pédagogique a été réalisé en collaboration avec « Le Service Culturel »SPRL www.leserviceculturel.be
Sébastien Laurent,
Responsable pédagogique du Mundaneum
Aurélien Jacob et Mathias Desbonnets,
Historiens de l'Art.

Nos partenaires

Jeunesses Musicales www.jeunessesmusicales.be

Espace Magh: www.espacemagh.be

Musée Juif de Belgique: www.mjb-jmb.org

Maison de la Photographie de Marrakech: www.maisondelaphotographie.ma

Centre Interculturel de Mons et du Borinage: www.cimb.be

Informations pratiques

Afin de pouvoir accueillir vos classes dans les meilleures conditions, de préparer au mieux votre visite ou d'adapter celle-ci à un projet spécifique, n'hésitez pas à contacter notre responsable pédagogique :

sebastien.laurent@mundaneum.be - +32(0)65/39.54.89

Réservation

info@mundaneum.be

Tarif

Groupe scolaire / étudiants / demandeurs d'emploi / Article 27: 85€/groupe + 1,25€/pers

Centre d'archives de la Fédération Wallonie-Bruxelles & espace d'expositions temporaires
Rue de Nimy 76 - 7000 Mons (Belgique)
+32 (0)65/31.53.43
info@mundaneum.be
www.mundaneum.org